



Arrêt de travail durant stage d'internat

Par clall, le **24/04/2020** à **08:37**

Bonjour,

Je vous soumetts un problème qui concerne ma fille. Elle est interne en médecine et au 1er novembre 2019 elle doit effectuer un stage obligatoire dans un hôpital à 100 km de son CHU. En février dernier, elle a du subir deux interventions lourdes successives. Le chirurgien lui prescrit deux mois d'arrêt de travail.

Compte tenu de son état de santé actuel, le médecin du travail impose une reprise de travail à mi-temps au terme de son arrêt de travail. Son CHU ne peut la reprendre puisqu'elle est rémunérée encore par son hôpital de stage. Mais le directeur de stage embarrassé, ne peut accepter le mi-temps de stage car c'est une procédure longue pour sa mise en place (qui aboutira quand sa période de stage sera échue).

Son directeur du CHU lui conseille de se mettre en total arrêt de travail, mais sa rémunération sera indemnisée en i. journalières CPAM (50%).

Son stage sur 6 mois sera invalidé si son arrêt maladie est supérieur à 2 mois.

Quelles sont les possibilités pour ma fille pour obtenir l'acceptation de la reprise de travail à court terme à mi-temps soit dans l'hôpital de stage, soit dans son CHU d'origine (où est son

domicile) pour ne pas être financièrement pénalisée ?

Merci par avance

cordialement